



appels aux parents de l'API

publié le 04/07/2022

Chers parents,

Notre implication au sein des établissements scolaires de nos enfants est PRIMORDIALE et INDISPENSABLE !!!

Les parents d'élèves siègent au conseil d'administration et participent aux commissions suivantes : Conseil de vie collégienne ou lycéenne, commission éducative, conseil de discipline, commission hygiène et sécurité, commission d'éducation à la santé et la citoyenneté, commission appel d'offres, conseils de classe.

Sans parent d'élèves volontaires, le quorum de certaines commissions ne sera pas atteint et ces commissions ne pourront pas avoir lieu. Or notre voix est importante au sein de ces instances.

Nous faisons partie intégrante de la communauté éducative au même titre que les chefs d'établissements, les professeurs, les agents, les élèves et nous œuvrons ensemble pour que les élèves s'épanouissent dans leur scolarité.

Nous ne sommes jamais assez nombreux, c'est pour cette raison que nous vous invitons dès à présent à prendre contact avec nous par mail api86chatel@gmail.com ou au 07.81.14.17.91 pour tout renseignement.

Nous avons besoin de vous !

Alexandra HERMANN
Présidente



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.